

Brussels, 20 février 2005

Togo : La Commission européenne réclame le retour sans délai à l'ordre constitutionnel

La Commission déplore vivement l'annonce faite par M. Faure Gnassingbé, fils du président défunt Gnassingbé Eyadema, de se maintenir au pouvoir en tant que Président par intérim, en violation de l'ordre constitutionnel et légal.

Le Commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire, Louis Michel, a estimé que « de toute évidence, la décision de M. Faure Gnassingbé place le Togo en situation de rupture par rapport à la communauté internationale ».

L'Union européenne est en train de préparer une déclaration au sujet du Togo. « Je suis sûr que celle-ci sera d'une totale fermeté. En agissant de la sorte, Faure Gnassingbé et ceux qui le soutiennent portent la responsabilité de l'isolement de leur pays. Je les exhorte de retourner sans délai à l'ordre constitutionnel », a indiqué le Commissaire Michel.

Le Commissaire Louis Michel a réitéré sa « demande du plein respect des libertés publiques ainsi que la mise en place d'un véritable dialogue national, voire d'un gouvernement national de transition qui permette la tenue d'élections présidentielle et législatives libres et transparentes ». Il a tenu à saluer les efforts de médiation des organisations africaines et à manifester son plein soutien au travail de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ainsi que de l'Union Africaine : « Ceci constitue une démonstration éclatante de la maturité et du sens des responsabilités politiques de l'Afrique » .

Au vu de la situation, la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) vient de décider de l'application de sanctions à l'encontre du Togo (exclusion du Togo de la CEDEAO, rappel de ses ambassadeurs, interdiction du commerce des armes et interdiction d'octroi de visas).

Cette décision intervient alors que la CEDEAO, avec l'appui de l'Union Africaine, déploie depuis dix jours des efforts de médiation en vue de ramener le Togo sur la voie de la légalité et de la démocratie.